



SOCIETE ROYALE DES OFFICIERS RETRAITES CERCLE DE NAMUR (A.S.B.L.)

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, B-5020 Flawinne.
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président du Cercle de NAMUR (ASBL)
Rue de la Chistrée, 23 à 5190 Spy (Belgique).- Tél : (0032) (0) 71/369087- e-mail : leenaersm@hotmail.com



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 AVRIL 2022

L'Assemblée Générale de la Société Royale des Officiers Retraités - Cercle de Namur (A.S.B.L.) s'est tenue à Jambes, brasserie « Au pont j'en bois » .

Le Président Michel Leenaers ouvre la séance à 11h30.

Après avoir remercié les membres présents. Il demande un instant de recueillement en mémoire des trop nombreuses personnes, membres ou proches, décédées depuis l'Assemblée Générale 2021.

La présente assemblée générale n'a réuni que 10 membres en présentiel et 27 votes par procuration, ce qui oblige la remise à plus tard la révision de nos statuts.

Le procès-verbal de l'AG du 25 juin 2021 est approuvé.

Le nombre total de participations aux activités proposées en 2020 fut étonnamment bas suite à la suppression et/ou le report d'activités planifiées, conséquences des mesures sanitaires décrétées en vue d'enrayer la pandémie CoVid.

Les activités prévues en 2021 ont été supprimées jusqu'au mois de septembre. Le voyage en Allier a été reporté en 2022. Le repas de Corps à la Campagnette (Balâtre) le 16 novembre a rassemblé une cinquantaine de membres, les derniers CA et réunion bimestrielle ont eu lieu à Wépion, 19 avenue Sart Paradis, le 14 décembre.

Notre cercle compte, après une mise à jour drastique, 85 membres en ordre de cotisation dont 76 membres effectifs, 4 adhérents et 5 sympathisants.

En ce qui retourne du paiement des cotisations pour l'année prochaine (25 € pour tous), le Président insiste pour qu'elles ne soient versées par les membres qu'à **partir du 5 janvier 2023** afin de faciliter le travail de trésorerie.

En l'absence du trésorier (excusé), le Président expose la situation financière et le bilan 2020 clôturés.

Les contrôleurs aux comptes ont fait rapport par écrit de leur mission ; ils soulignent l'excellent travail réalisé par notre trésorier, le félicitent pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques et proposent in fine non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2021 mais de donner aussi décharge au CA pour la gestion financière.

Ces propositions sont adoptées.

Il présente ensuite les perspectives budgétaires pour cette année, revues et adaptées en fonction des mesures CoVid. Ce n'est qu'à la fin de l'année et à l'issue des activités encore maintenues que ces perspectives deviendront LE bilan 2022. Dans la foulée, les perspectives budgétaires pour 2023 sont présentées, compte non tenu des éventuelles modifications sanitaires.

Les projets 2022 et perspectives 2023 sont adoptés.

André-Marie Roulive et Jean-Paul Asselman assureront la fonction de contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2022.

La situation du CA est inchangée par rapport à 2019 (M. Leenaers, président, C. Legat, vice-président et secrétaire, P. Frenay, trésorier, F. Bernier, organisateur voyage, A. Brimez et B. Dewilde, membres) et le restera car aucun autre membre ne s'est déclaré volontaire pour intégrer le CA. Pour rappel, les membres du CA ont tous été reconduits en 2020 pour un mandat de trois ans.

Le voyage en Allier a eu lieu en juin 2022. Le coût du transport par bus sera notamment couvert par la participation de la trésorerie nationale.

Freddy Bernier et Bernard Dewilde, membres du CA, s'engagent à revoir les statuts et à les proposer à la réunion du CA prévue le 18 décembre.

Aucun nouveau point nouveau n'étant soulevé par l'assemblée, l'AG est officiellement clôturée à 11 heures 10.

Le Président
Michel Leenaers
Président SROR Namur